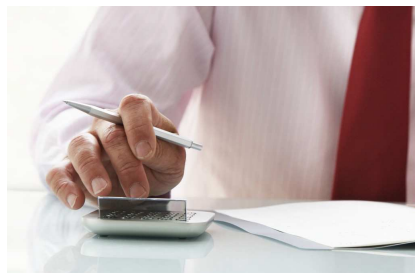




LE MICROCRÉDIT PERSONNEL GARANTI



a pour objet

- ↪ de faciliter l'accès au crédit des personnes exclues des prêts bancaires,
- ↪ de réaliser un projet personnel,
- ↪ d'offrir la possibilité d'un accompagnement tout au long de la procédure



Bénéficiaires : toute personne à faibles ressources et/ou toute personne en difficulté d'accès au crédit.

(Nota : les personnes en cours de surendettement sont exclues du micro-crédit personnel)

Caractéristiques du prêt :

- compris entre **300 €** et **3.000€**,
- remboursable de **6 à 36 mois**,
- pas de frais de dossier,
- taux d'intérêt préférentiel.

Motif d'intervention : financement de projets de vie comme :

- **Emploi et mobilité** : achat d'un véhicule pour trouver du travail
- **Logement** : accès au logement, tels que caution, frais d'agence
- **Equipement** : changement d'une machine à laver
- **Dépenses consécutives à un accident de la vie**,
- **Tout autre projet permettant aux personnes de sortir de l'exclusion.**

Modalités et procédures d'attribution :

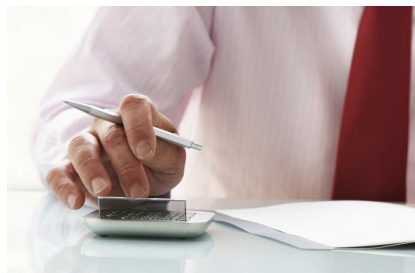
- Constitution d'un dossier de prêt par le futur bénéficiaire et l'UDAF,
- Présentation du projet au Comité de décision par l'accompagnateur référent et le demandeur,
- L'accompagnateur reste le référent du bénéficiaire pendant la durée du prêt, jusqu'au complet remboursement

Contact : Mme LEMAIRE Sophie

UDAF de l'Allier
19, rue de Villars
B.P. 546
03005 MOULINS CEDEX
Tél : 04.70.48.70.00
e-mail : slemaire@udaf03.fr



LE MICROCRÉDIT PERSONNEL GARANTI



a pour objet

- ↪ de faciliter l'accès au crédit des personnes exclues des prêts bancaires,
- ↪ de réaliser un projet personnel,
- ↪ d'offrir la possibilité d'un accompagnement tout au long de la procédure



Bénéficiaires : toute personne à faibles ressources et/ou toute personne en difficulté d'accès au crédit.

(Nota : les personnes en cours de surendettement sont exclues du micro-crédit personnel)

Caractéristiques du prêt :

- compris entre **300 €** et **3.000€**,
- remboursable de **6 à 36 mois**,
- pas de frais de dossier,
- taux d'intérêt préférentiel.

Motif d'intervention : financement de projets de vie comme :

- **Emploi et mobilité :** achat d'un véhicule pour trouver du travail
- **Logement :** accès au logement, tels que caution, frais d'agence
- **Equiperment :** changement d'une machine à laver
- **Dépenses consécutives à un accident de la vie,**
- **Tout autre projet permettant aux personnes de sortir de l'exclusion.**

Modalités et procédures d'attribution :

- Constitution d'un dossier de prêt par le futur bénéficiaire et l'UDAF,
- Présentation du projet au Comité de décision par l'accompagnateur référent et le demandeur,
- L'accompagnateur reste le référent du bénéficiaire pendant la durée du prêt, jusqu'au complet remboursement

Contact : Mme LEMAIRE Sophie

UDAF de l'Allier
19, rue de Villars
B.P. 546
03005 MOULINS CEDEX
Tél : 04.70.48.70.00
e-mail : slemaire@udaf03.fr